

A l'Evêché

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 48

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerve, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés pour l'année
1902 recevront gratuitement les numéros
de novembre et de décembre
1901.

A l'Évêché.

Les Lausannois se préparent à construire de nouvelles prisons. Le besoin s'en fait sentir, car, hélas ! malgré toutes les lois de sur-sis, l'humanité ne s'assagit guère. Jusqu'ici, on logeait les prisonniers en préventive à l'Évêché, dont le nom évoque, chez tout Lausannois, l'idée d'une vieille bicoque peu engageante, aux murs noirs, aux couloirs étroits, agrémentés de guichets et d'écrous. Jadis, avant le grand incendie, NN. SS. les évêques de Lausanne y menaient large vie. Sous la Réformation, un châtelain le gardait au nom de la ville ; aujourd'hui, c'est M. Chatelan. Il y a des noms prédestinés !

De l'ancien évêché, il ne reste guère qu'un des donjons, où l'on voit encore les armes de Guillaume de Challant, évêque de Lausanne. La commission des monuments historiques a étendu sa main protectrice sur cette partie de l'édifice, dans laquelle on pourrait installer le musée du Vieux-Lausanne, le jour où les Lausannois, convertis à l'esthétique des villes, auront le bon goût de démolir les constructions annexes et de prolonger la terrasse de la cathédrale à l'orient.

C'est la seule partie intéressante de l'immeuble, car tout le reste est de construction récente. L'Évêché a été plusieurs fois atteint d'appendicite. La prison actuelle date de 1823 et l'architecte de la salle du tribunal vit encore.

L'Évêché a de tout temps offert des distractions aux habitants du quartier et aux passants. Les prisonniers charment les loisirs de l'attente en se livrant à des soliloques et à des duos que l'on entend parfois de la rue. Ils ont pour communiquer entr'eux des moyens spéciaux, familiers aux habitués des prisons, sorte de télégraphie dont les lettres ou les signes se transmettent par des coups de pied réguliers sur les planchers ou contre les murs. Toute la vigilance des gardiens est impuissante contre l'ingéniosité de gens qui trouvent le temps long et n'ont pour distractions que la visite du juge et de l'avocat et l'arrivée de la pitance réglementaire. *Monte à regret* est bien plus varié.

Les chants des prisonniers sont en général peu harmonieux. Le répertoire est celui des cafés concerts de bas étage, entremêlé parfois de plaintives romances, qui parlent de ciel bleu et de petits oiseaux. Les échos en arrivent souvent aux oreilles de M. le chef du Département de l'Instruction et des Cultes, dont le bureau plonge dans le sinistre édifice.

Il y a quelques années, un de nos honorables magistrats donnait audience à des visiteurs. Il faisait chaud, la fenêtre était ouverte. Tout à coup, on entendit s'élever d'une des barbacanes d'en face une voix fraîche encore, détaillant à n'en perdre un mot une de ces

chansons grivoises qui font la joie des Alphonse de barrière parisiens.

La conversation devint difficile au bureau. Montmartre et la Grande-Roquette amenaient de singulières distractions. Impatiente, le chef du Département fit envoyer l'huissier dans la maison d'en face. Le geôlier ne fit qu'un saut jusqu'à la cellule et le chanteur fut invité, sous les peines les plus sévères, à garder pour une autre occasion ses couplets parisiens.

— Ah ! c'est comme ça ! fit-il. Et il entonna d'une voix de chantré :

Comme un cerf altéré brâme.... *

L'âme vaudoise.

Un de nos concitoyens les plus versés dans l'histoire de notre pays, M. Corthésy, a publié, cet été, sous le titre de *L'âme vaudoise* (?), une brochure bien faite pour intéresser tous ceux qui aiment le canton de Vaud. Comme Juste Olivier, M. Corthésy cherche « quelle empreinte la nature et l'histoire ont laissée dans l'esprit de notre peuple. »

La conclusion de son étude est celle-ci :

« ... Nous ne sommes plus au temps où l'on s'enfermait dans les étroites limites de sa petite patrie. De grands intérêts moraux et scientifiques ont fait tomber les barrières. Notre âme s'alimente aux grands courants qui traversent l'humanité ; elle s'élargit, et les divers problèmes qui agitent aujourd'hui les peuples la sollicitent à sortir d'elle-même pour vivre de la vie universelle. Mais prenons garde, ne nous dépouillons pas de notre patrimoine national. Ouvrons notre âme à tout ce qu'on fait de bon et de grand autour de nous, mais ne renions pas le génie du lieu que J. Olivier nous a révélé, qui est nous-mêmes, avec nos prairies, nos forêts, nos vallons, nos lacs, nos montagnes. »

On ne saurait mieux dire.

La brochure tout entière est au reste fort bien pensée. Tout au plus pourrait-on regretter qu'elle ne distingue pas toujours très nettement l'âme vaudoise proprement dite, l'âme populaire, de l'âme politique du peuple vaudois. M. Corthésy dit : « L'âme vaudoise s'est formée sous cette double influence (de la nature et de l'histoire) ; mais il devait s'écouler bien du temps avant qu'elle se révélât à nos pères. Pour qu'un peuple ait pleinement conscience de lui-même, il faut un concours de circonstances favorables, dont la première est le sentiment de son indépendance politique. Or, nous savons que celle-ci lui est venue tardivement. Les éléments de cette âme existaient, mais éparés, sans avoir un centre commun, autour duquel ils pussent se grouper. Elle était informe encore, comme le bloc d'où le statuaire fera sortir la vie et la beauté. »

Et plus loin : « Oui, l'âme vaudoise s'élabore dans le lent travail des siècles, sous l'influence des événements et sous l'impression des choses. Mais cette âme, qui se confond

(*) *L'âme vaudoise*, par Eugène Corthésy, H. Mignot, éditeur.

avec l'idée de patrie, n'a pris figure que lorsque la patrie vaudoise est devenue une réalité. »

Cette âme-là, c'est l'âme politique vaudoise ; elle ne pouvait respirer l'indépendance avant l'émancipation de 1798, cela se conçoit. Mais ce n'est qu'un côté de l'âme de nos pères. Leur manière d'être, leur façon de sentir, de s'exprimer, de rire et de chanter, leurs instincts et leurs goûts, les traits caractéristiques qui les distinguaient de leurs voisins, tout cela n'existait pas seulement à l'état embryonnaire. Nos aïeux avaient beau être les sujets des comtes de Savoie ou de Leurs Excellences de Berne, leur esprit avait son empreinte propre, comme les plus infimes plèbes ont la leur, et cette empreinte nous l'avons gardée plus fidèlement peut-être qu'on ne le pense. Ils passaient pour des êtres plutôt lents à la détermination et à l'action, portés à la rêverie, circonspects, n'aimant pas les habileurs, craignant les aventures, pacifiques, fidèles dans leurs amitiés et amoureux avant tout de leurs aïeux. Ces vertus et ces travers de braves ruraux, qui caractérisent l'âme vaudoise, on ne peut pas dire que notre peuple en a mieux conscience depuis qu'il s'est affranchi. Il ne semble pas non plus que les événements politiques les aient beaucoup modifiés. A cet égard, l'influence des chemins de fer, des voyages, des livres et des journaux du dehors, des mariages entre Vaudois et étrangers, de la centralisation des services publics, a été plus sensible, croyons-nous.

Cependant, malgré les siècles, malgré les transformations de toutes sortes, nous restons nous-mêmes. Cela ne nous empêche pas de faire notre petit bonhomme de chemin, sagement et sans nuire à personne. Continuons d'aller de ce train-là — il y a par le monde bien assez de gens pressés — et conservons notre âme vaudoise sans nous enorgueillir.

V. F.

Une ligue contre la mode.

La caractéristique de notre époque est bien certainement la tendance à se grouper entre gens de même opinion, de même métier, de même conviction.

Quand le groupe s'intitule bénévolement *Société* on peut en inférer que son but n'est pas essentiellement agressif ; mais quand il s'appelle *ligue* cela devient plus sérieux, et suppose une activité militante.

Ainsi nous avons la ligue pour le bien, la ligue protectrice des oiseaux, la ligue contre la mauvaise littérature, bref il y en aurait de quoi remplir des pages.

Et, dans cette liste interminable, personne, non vraiment personne, ne s'attendrait à rencontrer une ligue contre une puissance que nul jusqu'alors n'eût songé à inquiéter, savoir la Toute-Puissante et despotique mode.

Une ligue contre la mode, voilà qui peut paraître insensé, et qui, bien sûr, n'a pu germer que dans le cerveau de pères ou de maris, ayant de sérieux griefs contre elle. Car une